

# COMMUNIQUÉ VILLE

L'Île-Saint-Denis, le mercredi 6 janvier 2021

## **Un équipement public ne peut être occupé au détriment de l'intérêt général et des services publics**

Le Pavillon Bourgogne, situé quai de l'Aéropole, est un lieu public et d'intérêt général qui est mis à disposition d'associations locales pour répondre aux besoins des habitants et animer le quartier. Cet espace communal est fermé depuis mars dernier en raison du contexte sanitaire. Par ailleurs, le lieu doit subir au printemps 2021 des travaux de rénovation et de mise en accessibilité pour pouvoir recevoir du public en toute sécurité. Un permis de construire a été déposé en ce sens en décembre. Le budget a d'ailleurs déjà été voté par le conseil municipal et une subvention a été obtenue auprès du Conseil régional d'Île-de-France.

La ville a été informée dimanche 3 janvier d'une occupation illégale de cet équipement public par un collectif pour y installer des migrants en provenance de la Seine-Saint-Denis. Le collectif mobilisé n'a jamais pris la peine d'informer la ville de cette volonté d'occupation. Si cette occupation illégale devait se prolonger au-delà de l'hiver, elle empêcherait le chantier de mise aux normes du Pavillon Bourgogne et remettrait ainsi en cause les missions d'animation et cohésion sociale de ce lieu réalisées en son sein depuis plusieurs années. Ces missions consistent notamment à l'accompagnement des habitants dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier sud qui permettra d'améliorer l'habitat et le quotidien des résidents. C'est ainsi tous les Îlodionysien.ne.s et les associations locales qui pourraient être pénalisées par cette occupation.

La situation des migrants est très inquiétante et s'aggrave avec la crise que nous traversons. L'État, qui est compétent sur le sujet, doit agir et travailler à des solutions pérennes. Les villes de Seine-Saint-Denis, qui ont des moyens de plus en plus limités et sont victimes d'inégalités territoriales, doivent gérer une crise sociale sans précédent et ne peuvent y faire face.

Les services communaux et les élus de la ville accompagnent quotidiennement les habitants les plus fragiles, les personnes sans domicile fixe et les migrants déjà présents sur notre commune. Nous sommes engagés pour que chacun puisse avoir un toit et puisse vivre décemment. Mais la ville ne peut pas prendre à sa charge l'hébergement des migrants au détriment de ses missions de services publics et des habitants. Nous en appelons à la responsabilité de toutes et tous. Il n'est pas possible que demain des locaux municipaux fermés pour des raisons sanitaires soient occupés sous peine de paralyser de

nombreux services publics. En cette période hivernale, l'État doit demander la réquisition des nombreux logements et bureaux vides qui sont d'ailleurs souvent situés dans des villes bien plus riches que la nôtre.

Pour toutes ces raisons et afin de permettre le lancement des travaux, la Ville va demander l'évacuation du lieu pour le printemps. Si nous regrettons les méthodes employées par les collectifs mobilisés, nous aiderons et accompagnerons, comme à notre habitude et autant que faire se peut, les migrants déjà installés sur place pour passer cet hiver difficile. Dans ce sens, nous prendrons attache avec une association humanitaire.

Solidairement,